

LE CARILLON

HEUGNES



Le billet du maire

En ce début d'été, je souhaite tout d'abord de bonnes vacances à ceux qui ont la chance de pouvoir y prétendre, bienvenue aux résidents secondaires qui chaque année viennent grossir les rangs de la population heugnoise durant cette période, et aussi bon courage à ceux qui nombreux, sont retenus par leurs obligations professionnelles.

Le centre aéré en Juillet, la fête des 14 et 15 août, le méchoui des pompiers, le dîner champêtre de la Ruche, la découverte des chemins de randonnée seront autant de points de rencontres pour petits et grands.
Bons mois d'été à tous.

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the mayor.

Sommaire

- Un peu de civisme..... 2
- L' O. P. A. H..... 2
- La restructuration foncière..... 2
- Chemins de randonnée..... 3
- La rentrée scolaire..... 3

Festivité estivales :

- 6^{ème} Grand Prix Christian Fenioux.. 4
- Musique en tête..... 5
- Les bus cet été..... 5
- Le 11 Août, éclipse..... 6
- Éclipse totale et partielle à Heugnes..... 6
- Les acteurs de l'éclipse..... 6
- Autour de l'éclipse. Les cadrans solaires..... 7
- Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal..... 8
- A. S. Heugnes..... 8

Bulletin Municipal n°16
Juillet 1999



UN PEU DE CIVISME

Je rappelle que la collecte des ordures ménagères a lieu chaque jeudi matin. Les conteneurs du petit stade sont strictement réservés aux administrés qui quittent leur domicile avant le passage de la collecte (résidences secondaires) et non à recevoir chaque jour le petit sac... Stoc ou Intermarché. Les propriétaires d'animaux domestiques sont priés d'assurer leur surveillance afin d'éviter des nuisances supplémentaires.

Le conteneur à verre est destiné à ne recevoir que du verre, encore faut-il le mettre dedans et non pas le laisser au pied dans une caisse. B. G.



L'O. P. A. H. c'est parti pour 3 ans

(Opération programmée d'amélioration de l'habitat)

L'O. P. A. H. débutera dès Septembre. À cet effet je vous rappelle les modalités des deux mesures proposées :

1• La prime à l'amélioration de l'habitat (P. A. H.) bénéficie au propriétaire du logement qu'il habite en résidence principale. Un plafond de ressources est fixé selon le revenu et le nombre de personnes au foyer. L'aide est de 25% du coût Hors Taxes non cumulable.

2• La prime de l'association nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) bénéficie au propriétaire du logement dans un but de location. Il n'y a pas de conditions de ressources. L'aide de 25 % du coût Hors Taxes à laquelle s'ajoute 5% du Conseil Régional. Dans certains cas (logement vacant) l'aide peut atteindre 45%.

Un animateur sera mis en place sur le pays du Boischaud Nord (53 communes dont Heugnes). Il aidera au conseil, au montage de l'opération et du dossier, au suivi administratif.

En ce qui nous concerne deux personnes se sont déjà manifestées. Prenez contact avec la mairie sans plus attendre si vous êtes intéressé. N'hésitez pas à demander la visite de l'animateur.

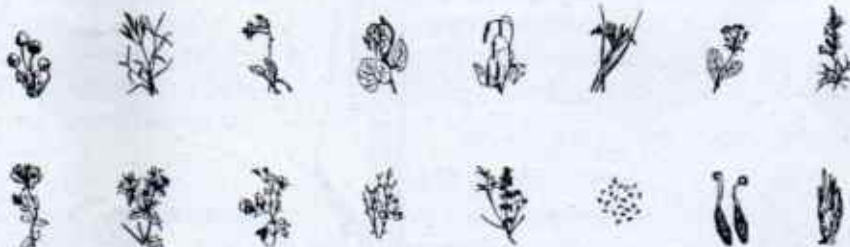
Prenez rang.

B. G.

LA RESTRUCTURATION FONCIÈRE

La restructuration Foncière attaque sa dernière phase. Les travaux de réfection de chemins se terminent. Restent les plantations des haies prévues pour novembre prochain. Après avoir rencontré Elisabeth Trotignon, la commission communale convoquera toutes les personnes qui avaient émis le souhait de planter des haies. Les diverses essences (charmes, aubépines ...) seront choisies et les intéressés devront signer un acte d'engagement. Des délais de plantation seront fixés et la commission communale assurera le suivi de l'opération. Il faut rappeler que l'opération consiste à fournir des plants qui seront plantés par le soin des personnes intéressées.

B. G.



Le permis de chasser 1999/2000 dans l'Indre
Tableau complet des Taxes

1 • Validation départementales	
Taxe de l'état	60,00 F
Taxe de la commune	22,00 F
Redevance cynégétique	229,00 F
Total	311,00 F
Vignette fédérale (obligatoire)	307,00 F
Total Permis Départemental Simple	618,00 F
Suppléments pour le grand gibier et/ou le gibier d'eau :	
Timbre 36 chevreuil	100,00 F
Timbre 36 tout le grand gibier	200,00 F
Redevance gibier d'eau	90,00 F
Total permis départemental complet	808,00 F
	ou 908,00 F
2 • Validation Nationale	
Taxe de l'état	60,00 F
Taxe de la commune	22,00 F
Redevance cynégétique	1 172,00 F
Total	1 254,00 F
Vignette fédérale Indre (obligatoire)	307,00 F
Total Permis National Simple	1 561,00 F
Suppléments pour le grand gibier et/ou le gibier d'eau :	
Redevance nationale grand gibier	250,00 F
Et Timbre 36 chevreuil	100,00 F
Ou Timbre 36 tout le grand gibier	200,00 F
Redevance gibier d'eau	90,00 F
Total Permis National Complet	2 001,00 F
	ou 2 101,00 F
Plans de Chasse :	
Taxes dues par les bénéficiaires du plan de chasse à la Fédération départementale des Chasseurs :	
Cerf	524,00 F
Daim	245,00 F
Chevreuil	95,00 F

ÉTAT CIVIL

Mariage :

Entre M. Jean-Louis KANATCHIAN et Mme Christiane KISTIAENS,
le 19 juin 1999

Décès :

M. Roger THERET, le 22 juin 1999.

CHEMINS DE RANDONNÉES

Suite aux travaux liés à la restructuration foncière quelques modifications ont été apportées aux sentiers de randonnées.

1- Le circuit vert (21 km)

- aux Barateauderies aller jusqu'à la route de Jeu Maloches. Prendre la route de Jeu sur 200m puis tourner à gauche sur le chemin nouvellement refait. Tourner à gauche en bas puis à droite au chemin de Rassigot (plan 1)

- à la Boulinière en venant d'Audière, tourner à droite direction Heugnes puis à gauche après la Grande Brèche direction l'Ormeau (plan 2)

2- Le circuit jaune (14km)

- à la Boivellerie continuez tout droit jusqu'aux Grands Charrauds puis tourner à gauche en direction les petits Charrauds (plan 3)

3- Le circuit bleu (8km)

Sans changement

Les plaquettes des sentiers de randonnées sont à votre disposition à la mairie et à l'auberge. Vous pouvez aussi consulter le panneau sur la place Saint Martin. Reportez vous au Carillon n° 2 page 5. Bonne Route.
B. G.

LA RENTRÉE SCOLAIRE

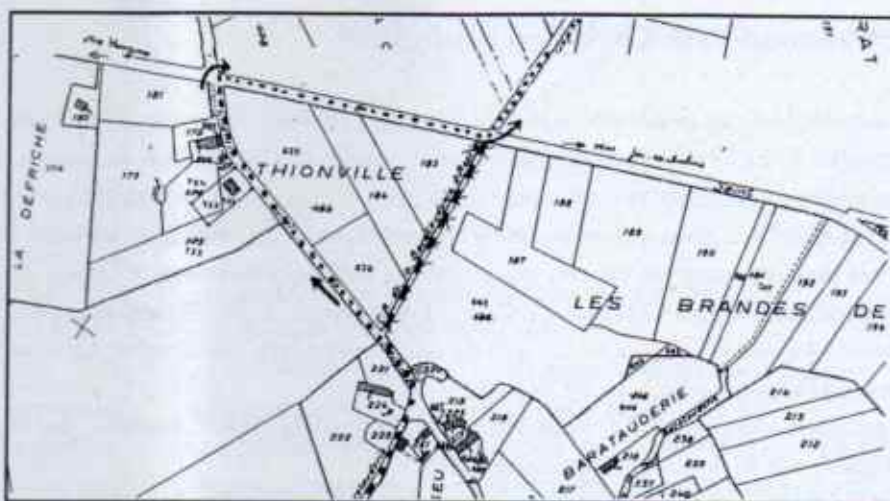
La rentrée scolaire 1999-2000 se déroulera le jeudi 2 Septembre pour les enseignants et le lundi 6 Septembre pour les élèves. L'effectif sera stable (36 ou 37 enfants) répartis en deux classes. Si Isabelle Guitard conserve son poste dans la grande classe, nous découvrirons un nouveau visage dans la classe des petits.

Lors du conseil d'école du troisième trimestre (le 17 juin) il a été décidé de reconduire le projet d'école (Journal autour de l'informatique) les activités piscine au troisième trimestre, gymnase, bibliothèque et initiation à l'anglais.

Les problèmes que rencontraient les membres du bureau de l'association de la cantine en fin d'année scolaire 1998-1999 étant pour l'instant réglés, l'assemblée générale se tiendra début Septembre.

B. G.

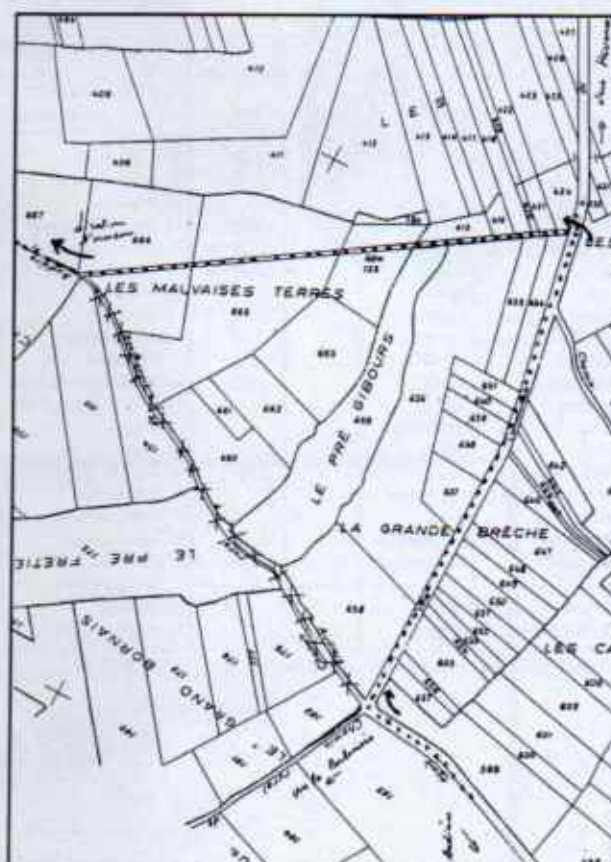
Dernière minute : bienvenue à la nouvelle institutrice Florence Bureau !



plan 1 XXX ancien / *** nouveau



plan 3



plan 2



MUSIQUE ENTÊTE

Il y aura du rythme le jour du 15 Août puisque trois musiques accompagneront les chars fleuris d'un bout du bourg à l'autre. Celles de Velles et de Noelle seront les invitées et celle de Pellevoisin l'habituée qui revient chaque année animer les festivités avec coeur et brio.

Il faut dire qu'entre Heugnes et la musique de Pellevoisin les liens sont très étroits du fait que de longue date Heugnes fournit des musiciens en nombre à la formation. D'ailleurs d'autres communes grossissent elles aussi les rangs de cette musique particulièrement accueillante, généreuse et pleine de vie.

L'Union musicale de Pellevoisin est une fanfare, c'est à dire un orchestre composé essentiellement de cuivres et de percussions auxquels s'ajoutent quelques bois. Elle est affiliée à la Confédération Musicale de France et porte beau ses 94 ans. C'est en effet en 1905 qu'elle voit le jour, fondée par Marie Luce de Montbel, épouse du Comte de la Rochefoucauld. Elle fait ses premiers pas avec 22 membres exécutants pour lesquels la fondatrice achète 27 instruments dont certains seraient encore utilisés aujourd'hui.

C'est en souvenir de sa fondatrice - donatrice que la fanfare trouve traditionnellement son président dans la famille de la Rochefoucauld. Actuellement c'est Dominique-Louis de La Rochefoucauld qui occupe cette fonction prestigieuse. Dominique Bernier pour sa part est le directeur dynamique de l'Union depuis 1992 et son frère Patrick Bernier est à la baguette. Madame Gaultier a la responsabilité de la très active Ecole de Musique, créée sous la présidence de Jean Camail (1974-1992).

La fanfare joue un rôle à la fois social et culturel assurant d'un côté la formation de jeunes élèves et de l'autre l'animation locale et extra locale.

A la fin de l'année la formation devrait avoir effectué 27 sorties dont l'animation à Châteauroux du match La Berri-Niort, la participation à la fête des Lumas de Cluis, au festival de Musique d'Issoudun, à des foires à vins ; Sainte Cécile, Sainte Barbe et Marché de Noël à Pellevoisin; L'Union Musicale compte actuellement 37 membres dont 10 viennent de notre commune : Raymond **Godart** (clairon), Guillaume **Godart** (tambour), Daniel **Gourichon** (trompette), Gérard **Brun** (tambour), Marylène **Brun** (clarinette), Laurent **Garnier** (saxophone soprano), Ingrid **Piat** (saxophone alto), Nathalie **Garnier** (flûte et piccolo), Anthony **Blanchet** (trompette), Stéphane **Brunet** (flûte).

Dans l'Indre

La région compte 501 sociétés musicales affiliées à la confédération Musicale de France.

Parmi celles-ci, 130 sont des orchestres / batteries, fanfares. Le Département de l'Indre, le moins peuplé des 6 départements de la Région, en compte à lui seul 30 et se bat courageusement pour continuer d'offrir à sa population une vie musicale la plus riche possible.

M. D. / B. G.



Les directeurs de l'Union Musicale de Pellevoisin	
1905 / 1901 :	Mr Isoré
1910 / 1914 :	Mr Moreau
1920 / 1924 :	Abbé Fombaustier
1934 / 1943 :	Abbé Dagois
1943 / 1946 :	Abbé Volton
1948 / 1950 :	Albert Camail
1950 / 1953 :	Marcel Gabrot
1953 / 1964 :	Albert Camail
1964 / 1974 :	Gaston Deniot
1974 / 1992 :	Jean Camail
1992 /	: Patrick Benier

LE 11 AOÛT, ÉCLIPSE DES LUNETTES POUR VOS YEUX

Il ne sera pas donné à beaucoup d'entre nous de voir une nouvelle éclipse totale du soleil puisque la prochaine visible sur notre territoire n'aura pas lieu avant 2081.

Aussi mieux vait-il profiter de celle-ci au maximum. Mais dans les conditions les plus sûres qui soient. Il faut donc impérativement observer les recommandations et conseils qui suivent :

Durant toutes les phases d'une éclipse il ne faut à aucun moment tenter de regarder le soleil sans protéger ses yeux : même s'il est en partie caché, sa luminosité représente un grave danger pour votre rétine et le risque est de devenir aveugle.

Ce danger est important car la brûlure de la rétine ne s'accompagne d'aucune douleur mais les cellules détruites ne se régénèrent jamais. il est donc impératif d'utiliser des filtres adaptés à l'observation (les lunettes de soleil ne sont pas suffisantes, les diapositives noires sont à proscrire)

Les lunettes de la S. A. F. (Société d'Astronomie Française) vous permettront de vous protéger efficacement. Nous avons pu nous en procurer assez pour vous en adresser une paire avec chaque numéro du Carillon. Nous sommes heureux de pouvoir le faire.

Profitez-en donc bien, c'est une denrée rare.

M. D.



ÉCLIPSE TOTALE ET PARTIELLE À HEUGNES

Voici pourquoi

Une éclipse de Soleil est provoquée par la rencontre de la Terre et de l'ombre de la Lune. On peut distinguer dans l'espace, à l'opposé de la Lune par rapport au Soleil, deux zones :

- une zone d'ombre dans laquelle la nuit est complète puisque toute la surface du Soleil est cachée : il y a éclipse totale. cette zone a la forme d'un cône qui va en s'effilant et c'est la pointe de ce cône qui va balayer le Nord de la France à la mi-journée ce 11 Août 1999.

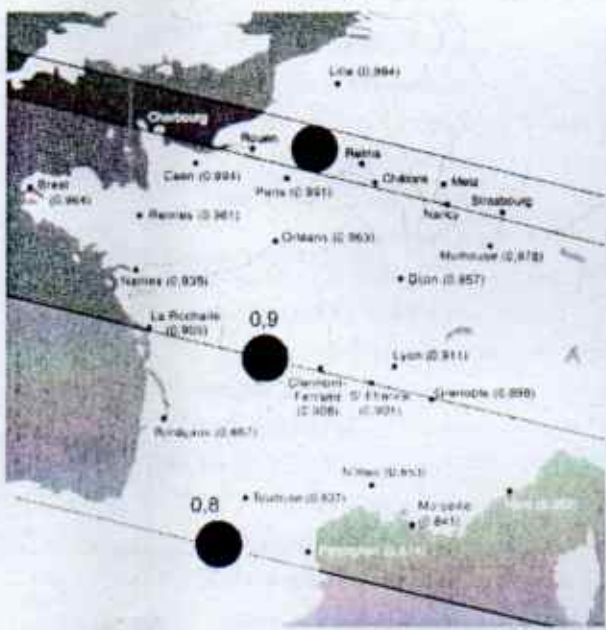
- une zone de pénombre où une partie du Soleil reste visible et où l'éclipse

n'est que partielle. C'est dans cette zone que sera situé le reste du pays.

L'éclipse est d'autant plus forte que l'on se trouve près de la bande de totalité sa grandeur décroît symétriquement de part de d'autre de celle-ci. On voit sur la carte ci-contre les lignes pour lesquelles la grandeur de l'éclipse sera de 0,9 et de 0,8, ce qui signifie que le diamètre du Soleil y sera caché par la Lune à 90 et 80%.

L'éclipse sera à son maximum sur la ligne Cherbourg/Strasbourg entre 12h16 et 12h32.

Pour nous à Heugnes, il y aura à observer avant, pendant et après. M. D. source S. A. F.



LES ACTEURS DE L'ÉCLIPSE

Le Soleil

d'un diamètre de 1 392 000 km (109 fois la Terre) c'est l'étoile la plus proche de nous.

La Terre tourne autour de cette étoile au rythme d'une révolution par an. Composé à 98% d'hydrogène et d'hélium, le Soleil connaît en son centre une température de plus de 15 millions de degrés. Celle-ci, liée à la pression énorme qui règne dans le noyau, entretient la fusion thermonucléaire qui est à l'origine de la lumière et de la chaleur qui parviennent jusqu'à nous, semblent à l'origine de la vie sur Terre et sont essentielles à son maintien.

Il s'agit d'une étoile moyenne de type G2V.

Notre galaxie, la Voie Lactée renferme environ 200 milliards d'étoiles.

La Lune

Quatre fois plus petite que la Terre, c'est un satellite de notre planète autour de laquelle elle accomplit une révolution en 27,3 jours.

Un hasard heureux veut que 400 fois plus petite que le Soleil elle soit aussi 400 fois plus proche de nous, ce qui grosso modo, lui confère dans le ciel la même dimension apparente.

En fait, sa distance à la terre peut varier de 356 400 à 406 700 km, ce qui la fait apparaître tantôt légèrement plus grande, tantôt légèrement plus petite que le Soleil.

Si une éclipse a lieu dans le premier cas, on assiste à une éclipse totale dans le second cas, il s'agit d'une annulaire, ainsi appelée car un anneau de Soleil subsiste autour du disque noir de la Lune;

c'est un beau spectacle, mais la luminosité de l'anneau solaire empêche de voir la couronne.

La Terre

Troisième planète en s'éloignant du Soleil, après Mercure et Vénus, c'est une sphère de quelques 12 700 km de diamètre.

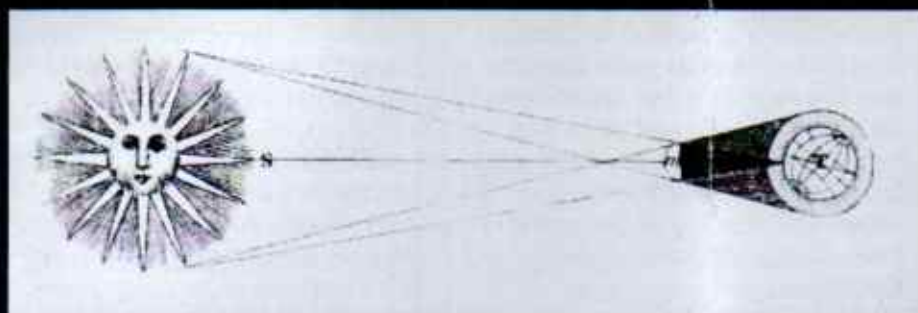
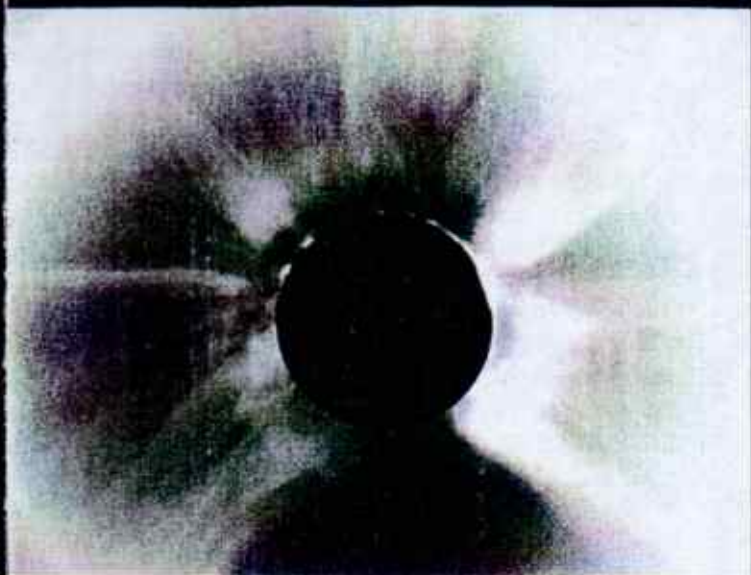
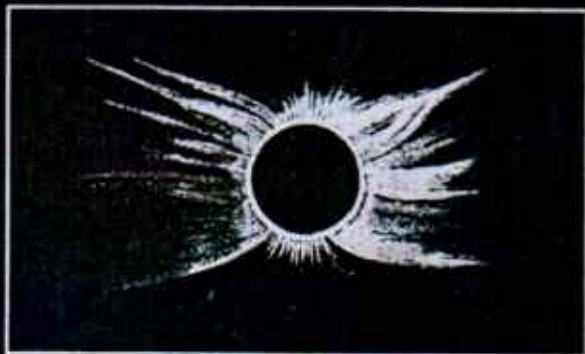
Son écorce est composée en majeure partie de silicates, puisque silicium et oxygène en représentent à eux seuls 75% du poids et 95% du volume.

Sa surface est aux trois quarts recouverte d'eau.

Ses océans et son atmosphère, qui lui donnent sa couleur vue de l'espace, lui ont valu le surnom de "planète bleue".

Son âge, comme celui des autres corps qui composent le Système Solaire, est estimé à environ 4,65 milliards d'années.

SAF



Autour de l'éclipse. Les cadrans solaires

Puisqu'il s'agit du Soleil, voici une liste de cadrans solaires répertoriés dans l'Indre. Vous aurez peut-être envie de les découvrir. A moins que vous n'en connaissiez d'autres, chez vous peut-être. Si c'était le cas, merci de nous les signaler à la Mairie.

Argy = Château, sur bâtiment de la ferme : fragment de cadran utilisé comme clé de voûte

Azay-Le-Ferron = Château, dans la cour intérieure : cadran circulaire

Azay-Le-ferron = Château, dans le verger : cadran horizontal octogonal.

Blanc (Le) = n°38, place de la Libération, magasin :

1- à gauche d'une fenêtre : cadran de l'après-midi

2 à droite de la fenêtre :

méridienne de temps moyen, symbole zodiacaux

Bouges-Le-Château = château, face Sud :

1- à gauche : cadran peint
2 - à droite : méridienne de temps vrai

Buzançais = rue de la Motte, sur une maison : petit cadran carré, fantaisiste

Châteauroux = Angle de la Roger Brac et place de la Victoire : cadran de l'après-midi, daté 1731.

Châteauroux = n°12, place des Victoires et des Alliés : cadran très déclinant du soir, devise, daté 1933.

Châteauroux = rue Descente de Ville : cadran méridional orienté

Clion = Château de l'Île Savary, façade Sud-Ouest : vestige de cadran d'après-midi

Levroux = collégiale St Sylvain, sur mur Sud : cadran canonial à 6 secteurs

Levroux = n°23, rue Victor Hugo : cadran méridional, encastré, daté 1601

Lye = église : vestige de cadran d'apparence

méridionale

Nohant-Vic = château de Nohant de Georges Sand, dans jardin : cadran horizontal circulaire sur stèle

Palluau-Sur-indre = maison en bas du château : cadran circulaire

Saint-Hilaire-Sur-Benaize = église : cadran méridional assez rustique

Valençay = château

1- dans cour intérieure : vestige de cadran du matin

2- autre vestige de cadran, entre les deux cadrans, signature et date 1680

Valençay = rue du Château, hôtel d'Espagne : cadran peu déclinant du matin

Vatan = n°24, rue St-Laurian : cadran méridional orienté, daté 1556

Villentrois = église :

1- cadran canonial circulaire

2- cadran canonial circulaire

3- tracé de 5 secteurs

Vineuil = église cadran du matin



M.D. source SAF

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire, M. Bernard Garnier, a pris les décisions suivantes :

En présence de M. Franquin, ingénieur de la DDE, la société Vectra de Buzançais a présenté son projet de Schéma Directeur d'Assainissement. Le Conseil en prend connaissance et décide d'étudier la mise en place d'un plan d'occupation des sols avant d'aller plus avant dans le projet. Une réunion d'information est prévue avec la DDE.

Le principe d'adhésion au Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre est accepté à l'unanimité. Ce syndicat proposé par le Conseil Général aurait la responsabilité de la vérification technique des ouvrages d'assainissement autonomes neufs pour commencer et pourrait voir ses compétences étendues au contrôle des installations déjà en place, voire à d'autres domaines de l'eau.

Le Conseil donne son accord pour les travaux d'assainissement à effectuer à La Reuille par le Syndicat Intercommunal d'hydraulique du Pays d'Ecueillé.

Entretien- Un budget de 8 907 francs est alloué pour différents petits travaux à faire à la Maison des Associations et dans l'un des logements communaux. Au stade, seront effectués l'isolation

des vestiaires, de la buvette et des toilettes. Du carrelage anti-dérapant sera posé et le système de chauffage des douches sera remis en état. Les devis seront examinés lors de la réunion du Conseil fin juin et les travaux seront effectués avant la reprise de la saison ; Pour le chemin de la Louperie, le maire rencontrera Monsieur Buchet.

Illuminations de Noël : elles seront étoffées de 8 motifs supplémentaires.

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 25 juin 1999

Réuni sous la présidence du maire, le Conseil a pris les décisions suivantes : Il accepte le devis de M. François Leger, d'un montant de 51 567, 50 francs TTC pour la pose d'isolation et de carrelage dans les vestiaires du stade municipal ainsi que celui de la Sarl des Anciens Ets Sellier, d'un montant de 18 976, 77 francs TTC pour la remise en état des douches dans ce même local. Ces travaux vont être entrepris durant la trêve afin que les locaux soient fonctionnels pour la reprise du championnat.

Il charge le maire de solliciter des compléments d'information auprès des deux entreprises qui ont établi des propositions en prévision du remplacement du matériel informatique de la mairie.

Suite à la visite effectuée par la commission des bâtiments communaux, il envisage de faire effectuer différents travaux de réfection sur les bâtiments communaux : toiture de l'école et de la boulangerie communale, suppression des cheminées de l'école, réfection de l'enduit de l'immeuble de l'école -côté cour intérieure et deux pignons. Ces travaux seront réalisés en une ou plusieurs tranches en fonction des crédits disponibles au budget. Une consultation va être lancée auprès des entreprises, couvreurs et maçons, susceptibles de réaliser ces travaux.

Il décide de solliciter l'inscription de la commune au plan triennal de desserte gazière.

Il autorise M. Jean-François Chauveau à drainer deux parcelles de terres communales dont il est locataire.

Il prend acte de la décision du Crédit Agricole de supprimer la permanence hebdomadaire du jeudi. A ce propos, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a émis une protestation auprès de la Direction Régionale pour s'élever contre la disparition de ce service et qu'il a sollicité en ce sens le soutien des élus du département.

A. S. Heugnes

La saison

Débutants et poussins : les compétitions se déroulent par plateaux, donc sans classements. Bon comportement.

Benjamins : 2^{ème} sur 8 équipes dans leur championnat. Très bon parcours.

Moins de 12 ans : 5^{ème} sur 6 équipes dans leur championnat. Année moyenne. Manque d'enthousiasme.

Moins de 15 ans : 6^{ème} de leur poule sur 7. Le groupe a manqué d'effectifs. Très bon parcours en coupe de l'Indre consolante : éliminé en quart de finale.

Moins de 17 ans : 4^{ème} de leur poule sur 6. Manque d'effectifs.

Globalement l'entente Heugnes-Ecueillé-Luçay- Le Mâle n'a pas obtenu les résultats espérés cette saison.

Les seniors

Equipe Reserve : 10^{ème} sur 12 en cinquième Division. Malgré le classement l'équipe Reserve s'est bien comportée et aurait pu obtenir une meilleure place.

Equipe Première : 6^{ème} sur 12 en quatrième Division. Beaucoup de joueurs ont été blessés sérieusement en début de championnat. L'équipe a, en revanche, très bien terminé la compétition. Le classement en milieu de tableau est justifié.

Equipe Vétérans : 3^{ème} sur 5 en première phase. Pour la 2^{ème} année consécutive l'équipe vétérans de l'AS Heugnes est première au classement du fair play (troisième mi-temps comprise !)

T. C.

